

FOSSOY, le 16/6/2017

**Procédure :** *Consultation par demande de présentation d'une offre en application de l'article 27 du Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.*  
**Affaire :** *Etude de programmation énergétique du PETR-UCCSA*

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, j'ai l'honneur de vous inviter à nous compléter le Marché valant engagement et cahier des charges ci-joint.

Vous trouverez ci-dessous les éléments nécessaires à l'élaboration de votre offre, qui devra nous parvenir avant le **12 juillet 2017 à 10 H**, au choix par tout moyen :  
courrier : **PETR - UCCSA Ferme du Ru Chailly 02650 FOSSOY**  
mail : [planclimat@uccsa.fr](mailto:planclimat@uccsa.fr) / fax : 03.23.71.53.53

Votre offre devra comporter les éléments suivants :

- Le présent marché valant engagement et cahier des charges dûment complété et signé,
- Méthodologie
- Détail du prix de l'offre avec le temps consacré à la mission
- Extrait Kbis, RIB, Attestations d'assurances

Les propositions des candidats seront évaluées selon les critères pondérés suivants :

- Prix à 50% (la méthode des écarts sera appliquée)
- Valeur technique à 50% (méthodologie proposée, planning, temps passé et la qualité de l'équipe (nombre de personnes affectées à la mission et les qualifications), ses compétences (dont les références en matière d'études similaires).

Pour évaluer les offres par rapport à chaque critère, il sera attribué une note de 0 à 10 à laquelle sera appliqué le pourcentage correspondant.

L'addition de chacune des notes pondérées, relatives à chaque critère, permettra d'établir le classement final.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir à la négociation avec les candidats qui proposent les soumissions les plus intéressantes. Toutefois, il ne sera pas tenu d'y recourir.

Dans le cadre d'une éventuelle négociation, le pouvoir adjudicateur pourra auditionner les candidats pour optimiser les offres et enrichir ses évaluations.

Dans le cas où notre consultation ne retiendrait pas votre attention, nous vous prions de bien vouloir nous en informer dans les meilleurs délais par courrier ou courriel.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui vous seraient nécessaires, vous pourrez nous contacter : Mme MOREL Laetitia, Tél : 03.23.71.68.60, mail : [planclimat@uccsa.fr](mailto:planclimat@uccsa.fr)

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président**

**Jacques KRABAL**

<b>MARCHE VALANT ENGAGEMENT ET CAHIER DES CHARGES</b>
---

Passé entre

**La collectivité**    **PETR – UCCSA**  
**Ferme du Ru Chailly**  
**02650 FOSSOY**

et

**La société**    .....

.....

.....

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 : Objet du marché**

L'objet du présent contrat est : Etude de programmation énergétique  
Lieu d'exécution : Territoire du PETR - UCCSA

Détail de l'objet :

La présente étude aura pour vocation de définir une feuille de route de transition énergétique du territoire du PETR - UCCSA pour tendre vers un modèle équilibré et une relative autonomie, à partir de sources d'énergies renouvelables, de flux, voire de récupération, et principalement locales.

Les différentes missions de l'étude sont les suivantes :

- ✓ Phase 1 : Etat des lieux énergétique du territoire
- ✓ Phase 2 : Perspectives énergétiques du territoire
- ✓ Phase 3 : Stratégie et plan d'actions pour tendre vers un territoire à énergie positive

**Article 2 : Conditions d'exécution**

Le présent contrat sera soumis en priorité aux dispositions du présent engagement puis au CCAG Prestations Intellectuelles.

Les conditions d'exécution du contrat sont les suivantes : les variantes sont autorisées.

**Article 3 : Délais d'exécution**

Le délai d'exécution globale des prestations est proposé par le candidat qui devra le préciser ci-dessous, sans toutefois dépasser le délai global maximum de **9 mois**. Ce délai part à compter de la date fixée par l'ordre de service.

L'entreprise propose des délais en semaines selon les missions suivantes :

Phase 1 : Etat des lieux énergétique du territoire :

Phase 2 : Perspectives énergétiques du territoire :

Phase 3 : Stratégie et plan d'actions pour tendre vers un territoire à énergie positive :

Chaque phase de la mission sera mise en œuvre par un ordre de service spécifique et devra être intégrée à un planning général.

#### **Article 4 : Prix et conditions de facturation**

Le contrat sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Phase 1 : Etat des lieux énergétique du territoire

Montant € HT : .....

Montant € TVA : .....

Montant € TTC : .....

Soit en toutes lettres

Phase 2 : Perspectives énergétiques du territoire

Montant € HT : .....

Montant € TVA : .....

Montant € TTC : .....

Soit en toutes lettres

Phase 3 : Stratégie et plan d'actions pour tendre vers un territoire à énergie positive

Montant € HT : .....

Montant € TVA : .....

Montant € TTC : .....

Soit en toutes lettres

#### **Total du marché : 3 phases du marché**

Montant € HT : .....

Montant € TVA : .....

Montant € TTC : .....

Soit en toutes lettres

A l'issue d'une phase, le marché peut être arrêté sans que le titulaire ne perçoive d'indemnités.

Les prix sont fermes et actualisables dans les conditions des articles 17 à 19 du code des marchés publics.

Conditions de facturation ou modalités de règlement des comptes :

Délai global de paiement : 30 jours. Des acomptes pourront être demandés selon l'avancement de la mission et ceci selon les phases et rendus imposés.

**Article 5 : Conditions de vérification et de réception des prestations**

Les documents remis seront vérifiés par le service Environnement conformément au CCAG PI. Le type de rendu et ses spécificités sont définis au cahier des charges.

**Article 6 : Documents contractuels de référence**

Les documents contractuels de références sont les suivants :

- Le marché valant engagement
- Cahier des Charges
- Les questions et réponses, complétant les cahiers des charges, formulées pendant la consultation
- Les documents additifs communiqués pendant la consultation ou mis au point après la consultation
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009
- Eventuellement la Méthodologie
- Planning
- Détail du prix de l'offre avec le temps consacré à la mission
- Dossier de compétences et qualifications

**Article 7 : Pénalités**

Chaque rendu qui ne respecterait pas le calendrier de son exécution fera l'objet d'une pénalité de 70 € HT par jour calendaire de retard pendant 10 jours. Au-delà, la pénalité sera de 100 € HT par jour de retard.

**ACCEPTATION DE L'OFFRE**

**Pour Acceptation de l'offre  
et passation du marché,**

**A.....**

**Le .....**

**Signature du  
Pouvoir Adjudicateur**

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

**Pour Engagement et acceptation  
des conditions du marché,**

**A.....**

**Le .....**

**(Signature  
+ cachet de l'entreprise)**